

Mise en ligne : 29 mars 2023.
Dernière modification : 9 septembre 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

**SOCIÉTÉ ANONYME DES
PLANTATIONS DE HAUTE-VOLTA**
Groupe Société coloniale de gérance et d'études
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Socodet.pdf
Sisal

S.A., 13 février 1929.

Augmentations de capital
AGRICULTURE
(*Cahiers coloniaux*, 15 avril 1929)

Société des Plantations de Haute-Volta. — Siège social : Dakar, Sénégal. Capital : 4.600.000 fr. divisé en 46.000 actions de 100 fr. chacune. Objet : L'exploitation de toutes entreprises agricoles et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières. Administrateurs : MM. Gaston Gradis ¹, Christian Thams, Henri Helbronner, Robert Demachy, Compagnie financière et industrielle de Belgique, Louis Renoux, Max Begouën.

Augmentations de capital
AGRICULTURE
(*Le Bulletin mensuel de l'Agence économique de l'AOF*, décembre 1929, p. 358)

Société anonyme des Plantations de la Haute-Volta. Capital porté de 4.600.000 francs à 6 millions de francs.

Les cultures de sisal de Diakandapé
(*Revue internationale des produits tropicaux*, janvier 1930, p. 13-14)
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Cultures_de_Diakandape.pdf

.....
Poursuivant l'effort commencé par la S. A. des Cultures de Diakandapé, la Société coloniale de gérance et d'études a mis sur pied un programme plus vaste dont la réalisation est en cours. Cinq centres nouveaux de culture ont ainsi été ouverts et ont pour objectif la plantation de 6.000 hectares nouveaux.

Ils sont répartis de la façon suivante :

¹ Gaston Gradis (1889-1968) : d'une famille d'armateurs bordelais. Polytechnicien, administrateur de nombreuses sociétés coloniales, dont la SOCOGET. Voir encadré :
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/SOCHEPAR-Casablanca.pdf

	hectares
Société des Plantations d'Ambidedi	1.500
Société des Plantations de Kayes N'Di	1.000
Société des Plantations de Haute-Volta	1.500
Société des Plantations de Guinée Française	1.000
Société des Plantations de Casamance	1.000

Les travaux sont déjà avancés. Cinq mille hectares ont été défrichés sur l'ensemble, dont 1.500 sont plantés en sisal d'un ou deux ans.

Les pépinières comptent actuellement environ quatre millions de pieds qui seront mis en place au cours de la prochaine saison des pluies. Les surfaces plantées en sisal seront ainsi portées à 5.000 hectares.

.....

(*Le Journal des finances*, 26 février 1937)

CULTURES DE DIAKANDAPÉ. — Le 16/3/37, 10 h. 1/2, Paris, 242, rue de Rivoli (Société Coloniale de Gérance et d'Etudes) : approbation des apports des Plantations d'Ambidedi, des Plantations de Kayes N'Di et des Plantations de Haute-Volta ; augmentation du capital.

AEC 1937/373 — Société anonyme des Plantations de Haute-Volta (S.P.H.V.),
19, rue Parchappe, DAKAR (Sénégal).

Agent en France : Société coloniale de gérance et d'études, 242, rue de Rivoli, PARIS (1^{er}). — Voir notice n° 376 bis.

Capital. — Société anon., fondée le 13 février 1929, au capital de 6 millions de fr. divisé en 60.000 actions de 100 fr. dont 14.000 actions d'apport.

Objet. — Exploitations agricoles (plantations de sisal).

Conseil. — Société Marocaine des Pays tropicaux (représentée par M. Gaston Gradis), présid. ; Max Begouën, admin.-dél. ; Robert Demachy, Henry Helbronner, A. Masséna prince d'Essling, Jules Philippson, Louis Renoux, J. Bedouet.

N B. — Cette société a fusionné avec la « Société des cultures de Diakandapé » en 1937.

LÉGION D'HONNEUR

Ministère des Colonies

(*Journal officiel de la République française*, 27 août 1937)

Chevalier.

Hannequart (Maurice-Victor), directeur de la Société anonyme des plantations de la Haute-Volta ; 17 ans 1 mois 15 jours de pratique professionnelle. Titres exceptionnels : type du colon modèle ; en l'espace de dix années, a fait surgir du néant une plantation de sisal de 1.285 hectares, entièrement mise en valeur et a installé une usine de défibrage traitant 1.000 tonnes de fibres annuellement. A apporté ainsi une réelle

contribution au développement économique des régions de Diaginso et de Bobo-Dioulasso, ainsi que son aide éclairée qu'il donne avec compétence et dévouement à la vie administrative et municipale de cette importante région. Se signale par son esprit d'équité et son humanité à l'égard de la main-d'œuvre indigène

Suite :

Absorption en 1937 par les Cultures de Diakandapé :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Cultures_de_Diakandape.pdf